RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.N.

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000 €
Siège social : 16, avenue Borriglione - 06100 NICE
Société en cours de constitution

PROCES VERBAL DE NOMINATION DU GERANT

LES SOUSSIGNES :

Monsieur BAKRADZE Beka
Né le [redacted]
Demeurant : [redacted]
De nationalité [redacted]

Monsieur BREGVADZE Nikoloz
Né le [redacted]
Deme[redacted]
De na[redacted]

SAS B.N CONSTRUCTION
Au capital de 1.000 €
Siège social : C/o PARADIGM - 38 bis, boulevard Victor Hugo - 06000 NICE
Immatriculée au RCS de Nice 914 149 695
Représentée par son président M. BAKRADZE Beka

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la SCI A.N. pour désigner d'un commun accord le premier gérant de la Société, conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I - NOMINATION DU GERANT

Est nommé en qualité de gérant :

Monsieur BREGVADZE Nikoloz
Né le [redacted]
Demeurant : [redacted]
De nationalité [redacted]

Il n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Il déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer son mandat.

II - POUVOIRS DU GERANT

Le gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre III des statuts.

III - REMUNERATION DU GERANT

En rémunération de ses fonctions, le gérant aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération des associés.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à NICE
le 17/04/2025

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

[redacted]

M. BAKRADZE Beka

« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

[redacted]

M. BREGVADZE Nikoloz

[redacted]

[redacted]

Représentée par son président M. BAKRADZE Beka